



**HAL**  
open science

# Devenir Henri Lefebvre. Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale (années 1940-1950)

Dylan Simon

► **To cite this version:**

Dylan Simon. Devenir Henri Lefebvre. Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale (années 1940-1950). *Études rurales*, 2022, 210, pp.116-140. 10.4000/etudesrurales.30248 . hal-03950354

**HAL Id: hal-03950354**

**<https://hal.science/hal-03950354>**

Submitted on 4 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Devenir Henri Lefebvre

## Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale

(années 1940-1950)

**Dylan Simon**

DANS **ÉTUDES RURALES** 2022/2 (N° 210), PAGES 116 À 140  
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'EHESS**

ISSN 0014-2182

ISBN 9782713229336

DOI 10.4000/etudesrurales.30248

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2022-2-page-116.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'EHESS.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

## Devenir Henri Lefebvre

Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale (années 1940-1950)

*Becoming Henri Lefebvre. Issues of academic recognition in rural sociology (1940s-1950s)*

Dylan Simon

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesrurales/30248>  
DOI : 10.4000/etudesrurales.30248  
ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2022  
Pagination : 116-140  
ISBN : 978-2-7132-2933-6

Distribution électronique Cairn

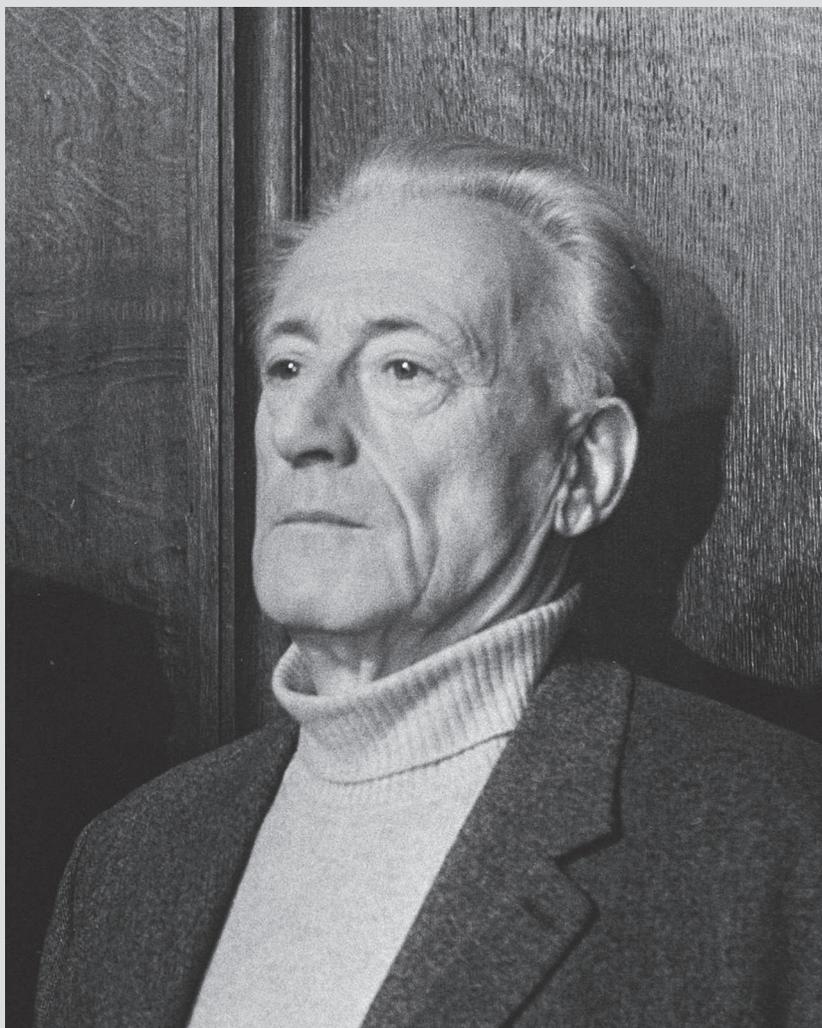


### Référence électronique

Dylan Simon, « Devenir Henri Lefebvre », *Études rurales* [En ligne], 210 | 2022, mis en ligne le 01 janvier 2026, consulté le 20 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/30248> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.30248>

---

Tous droits réservés



**Henri-Lefebvre lors d'une rencontre-débat dans l'auditorium de l'ancienne église luthérienne d'Amsterdam, le 9 mars 1971.**

Photo : Verhoeff, Bert / Anefo / Dutch national Archives, Le Hague, Fotocollectie Algemeen Nederlands Persbureau (ANeFo), 1945-1989, Nummer toegang 2.24.01.05 Bestanddeelnummer 924-3417. CC BY-SA 3.0 nl.

# Devenir Henri Lefebvre

## Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale (années 1940-1950)

**D**ans les sciences sociales contemporaines, Henri Lefebvre (1901-1991) est régulièrement présenté comme un penseur hors-norme, hétérodoxe ou inclassable, novateur en de nombreux domaines<sup>1</sup>. Il « peut être perçu, dans le monde des sciences sociales, comme un “romantique révolutionnaire” » [Deulceux et Hess 2009 : 3] ; son œuvre « comme le travail d'un génie » [Le Rouley 2021 : 5] ; et « ce qui caractérise [sa] pensée [...] comme son itinéraire politique, n'est-ce pas d'avoir été sans cesse en marge et même, souvent, en porte-à-faux ? »<sup>2</sup>. Si Lefebvre est cité ou admiré comme un philosophe marxiste ayant côtoyé les surréalistes, un critique précoce de la « vie quotidienne » ou encore un penseur de l'urbain – avec des ouvrages restés fameux sur *Le droit à la ville* (1968) et *La production de l'espace* (1974) – et si sa notoriété doit beaucoup à de telles publications, son investissement scientifique et universitaire initial en sociologie, en particulier rurale, est généralement relégué à l'arrière-plan de l'analyse [voir par exemple Shields 1999]. Cette entrée dans la carrière scientifique à partir de la fin des années 1940 – régie par les instances de légitimation que sont notamment l'université et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) – est pourtant loin de se faire sur le mode de l'*outsider*, mais se trouve peu documentée, hormis par quelques témoignages de Lefebvre lui-même ou de ses collègues de l'époque, témoignages qui se révèlent parfois erronés et qui participent fréquemment de l'hagiographie d'un classique.

Comme souvent, il faut faire droit à des logiques présentistes et finalistes pour saisir cette sélection mémorielle dans son œuvre et sa trajectoire. On ne

1. Je remercie Wolf Feuerhahn, Thomas Hirsch et Christian Topalov pour leurs lectures et leurs critiques avisées d'une première version de ce texte.

2. Michel Trebitsch, « Henri Lefebvre et la critique radicale », *Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie*, *Lettre d'information*, n° 23, 1997, p. 1.

compte plus, en effet, les auteurs qui convoquent le sociologue sous le prisme de l'« actualité » ou de la « redécouverte » [Paquot 2009], faisant de Lefebvre « an equal to some of the greats of European social theory (Bourdieu, Deleuze, Harvey) »<sup>3</sup> [Goonewardena *et al.* 2008]. Le souci de puiser chez celui-ci des arguments afin de nourrir une approche critique, notamment sur les inégalités urbaines, a valorisé certains de ses textes par rapport à d'autres, une hiérarchisation des objets qui induit celle des lectures. *A contrario*, les investigations historiques concernant la ruralité dans les sciences sociales françaises retiennent souvent Henri Mendras comme figure tutélaire – quand Lefebvre n'apparaît pas ou peu dans le tableau [Rogers 1995 ; Paillard *et al.* 2010 ; Lamy 2017] – alors que les deux hommes travaillaient sur des objets très proches au Centre d'études sociologiques<sup>4</sup>. Sans remettre en cause l'intérêt critique de certaines de ces lectures, on peut néanmoins faire l'hypothèse que l'image d'un penseur radical et anticonformiste accolée à Lefebvre masque l'indéniable volonté qui a été la sienne, dans les années 1940 et 1950, de se conformer à de nombreuses attentes universitaires, institutionnelles et cognitives.

Ainsi, pourquoi entamer une carrière de chercheur au CNRS à près de 50 ans ? Ou décider tardivement de préparer et de soutenir ses thèses à 53 ans ? Transiger avec différentes injonctions pour y parvenir ne révèle-t-il pas une forte attente et recherche de reconnaissance scientifique, à savoir la conquête d'une compétence et d'une autorité qui soient admises par les pairs ? Mais, au-delà de « l'idée d'admission d'une autorité », la « reconnaissance scientifique revêt par la force des choses une dimension conflictuelle », puisque le processus implique « la confrontation d'intérêts sociaux », intellectuels et personnels antagonistes [Joly 2012 : 13]. Mettre au jour ce processus permet de relire différemment des publications de Lefebvre, considérées comme datées ou ayant rencontré un moindre écho ; de saisir aussi comment de tels textes ont été lus et ce qui faisait problème ou enjeu dans ces derniers – en particulier les désaccords entre Lefebvre et d'autres spécialistes du monde rural.

Ce sont aussi les modalités de l'insertion dans la carrière de sociologue qui doivent être questionnées. Comment se fait-on sociologue quand la sociologie n'a pas d'existence disciplinaire ? Comment se manifeste alors ce souci de conformité et de reconnaissance ? De fait, il s'agit également de saisir ce qui pouvait faire barrière à cette reconnaissance. Analyser et documenter son insertion dans les institutions scientifiques autour de 1950 c'est donc objectiver une trajectoire souvent peu historicisée en l'environnant de textes

---

3. « [...] l'égal de certains des grands de la théorie sociale européenne (Bourdieu, Deleuze, Harvey) » (ma traduction).

4. D'autres travaux accordent néanmoins une attention à Lefebvre : voir notamment ceux de J. Debroux [2004, 2009], P. Alphandéry et Y. Sencébé [2009] ou B. Hervieu et F. Purseigle [2013].

et d'archives<sup>5</sup>. À partir de tels documents, on peut construire une « histoire sociale des savoirs et des savants » [Topalov 2015] en sociologie rurale.

## Entrer dans une carrière scientifique en sociologie

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la sociologie française souffre d'une faible implantation universitaire et institutionnelle. La formation disciplinaire est quasiment inexistante : la licence de sociologie n'est créée qu'en 1958 et les chaires de sociologie restent exceptionnelles. Avec la guerre disparaît le Centre de documentation sociale de l'École normale supérieure (ENS). La création du Centre d'études sociologiques (CES) au début de l'année 1946 – institution phare des sciences humaines au CNRS – vient combler ce vide et « traduit la volonté du CNRS de développer une recherche dirigée et appliquée », la sociologie se faisant de la sorte « le lieu privilégié d'articulation entre aspirations scientifiques et attentes politiques : une science *de la* société qui serait aussi une science *pour* la société » [Hirsch 2020 : 247]. Au sein de la nouvelle institution, le profil des entrants est particulièrement disparate. Le portrait idéal-typique du chercheur recruté au CES est un homme, souvent d'âge relativement avancé – beaucoup ont déjà entre 30 et 40 ans au moment de leur arrivée –, avec une formation minimale, mais variée : différents certificats de licences ès lettres ou ès droit, des diplômes d'institutions prestigieuses mais périphériques à l'université (École des hautes études commerciales, Institut d'études politiques de Paris...), sans que ces cursus soient particulièrement distinctifs, puisque peu d'entrants sont normaliens, agrégés ou déjà titulaires d'un doctorat.

À ce titre, la trajectoire de Lefebvre avant son recrutement au CNRS, en 1948, est particulièrement conforme aux profils évoqués. Après des études de philosophie – une licence et un diplôme d'études supérieures – à Aix-en-Provence et à la Sorbonne [Hess 1988 : 11], il intègre les milieux de l'avant-garde intellectuelle et participe en 1924 à la fondation du groupe Philosophies. Proche initialement du mouvement surréaliste, ce groupe crée en 1929 la *Revue marxiste* afin de « faire connaître le marxisme à une date où celui-ci était méconnu et ignoré des milieux intellectuels et universitaires » [Racine 1963 : 210 ; Gouarné 2013 : 36]. Parallèlement, pour vivre, Lefebvre est obligé d'exercer plusieurs métiers dont celui de chauffeur de taxi, avant d'obtenir différents postes de professeur de philosophie – comme licencié – dans l'enseignement secondaire, d'abord au lycée de Privas en 1929, puis à Montargis en 1932 et à Saint-Étienne en 1940 [Hess *op. cit.* : 11]. Révoqué de l'Éducation nationale par Vichy le 11 mars 1941 du fait de ses opinions politiques et de son appartenance

---

5. Outre les archives consultées et mentionnées dans l'article, un fonds Henri Lefebvre est en cours de classement à l'Imec (Institut Mémoires de l'édition contemporaine).

au parti communiste, il se réfugie dans les Pyrénées<sup>6</sup> et s'investit jusqu'en 1946 dans les chantiers intellectuels lancés par Georges-Henri Rivière – en particulier le « chantier 1810 » consacré à l'artisanat rural – dans le cadre du musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP) [Weber 2009; Stanek 2011: 5-7]<sup>7</sup>. Parallèlement, il travaille à la Radiodiffusion française à partir de septembre 1945, et ne réintègre l'enseignement qu'en 1947 au lycée de Toulouse<sup>8</sup>.

Toutefois, dans les années d'après-guerre, la position de Lefebvre est profondément ambivalente. Il a acquis une indéniable surface intellectuelle et se trouve reconnu comme un philosophe marxiste – critiquant Jean-Paul Sartre [Boschetti 1985: 218] –, avec de nombreuses parutions à son actif. S'il rédige des ouvrages concernant l'histoire des idées – en particulier sur des penseurs comme Nietzsche, Hegel, Descartes –, Lefebvre diffuse surtout les théories marxistes, notamment au sein de grandes maisons d'édition, puisqu'il publie en 1948 un « Que sais-je ? » sur *Le marxisme* aux Presses universitaires de France et édite chez Gallimard des textes de Lénine [1938] ou les *Morceaux choisis* de Marx [1934]. Lefebvre fait donc figure de passeur et œuvre, dès les années 1930, pour la reconnaissance d'un « Marx philosophe » [Gouarné *op. cit.*: 129], à telle enseigne que des auteurs comme Albert Camus ou Louis Althusser « connaissent de fait leurs premiers contacts avec Marx par l'intermédiaire de ces *Morceaux choisis*, qui sont republiés en 1950 » [Le Moullec-Rieu 2018]. Pour Lefebvre, de tels ouvrages ont une ambition scientifique: comme il en témoigne à Gabriel Le Bras, il regrette qu'« en général, on juge mes livres comme s'ils étaient ceux d'un homme politique, avec les mêmes passions, et les mêmes préjugés ; presque jamais on ne les considère comme les témoignages d'une recherche scientifique, sociologique... »<sup>9</sup>.

Statutairement, Lefebvre reste cependant un « dominé », sans réelle position académique, ni capital universitaire – il n'est ni normalien, ni agrégé –, et doit en outre affronter un volume horaire très lourd au lycée de Toulouse, des cours qui l'empêchent de mener à bien ses travaux<sup>10</sup>. C'est pourquoi, il cherche par tous les moyens à s'échapper de l'enseignement secondaire. En avril 1948, il candidate à la suppléance de Georges Gurvitch à Strasbourg<sup>11</sup>, ce dernier étant prolongé comme maître de recherches au CNRS afin de « conti-

6. Rapport d'activité à la commission de sociologie du CNRS (compléments) par Henri Lefebvre, Chargé de recherches, sans date [1950], Archives nationales (désormais AN), 20070296/331.

7. Sur l'histoire des chantiers intellectuels et la participation de Lefebvre, je renvoie aux travaux de F. Weber [2009] et de L. Stanek [2011: 5-7].

8. Notices individuelles d'Henri Lefebvre, AN, 20070296/331.

9. Lettre d'Henri Lefebvre à Gabriel Le bras, 8 avril 1948, Toulouse, AN/EHESS, fonds Gabriel Le Bras (en cours de classement). Je remercie Thomas Hirsch de m'avoir indiqué cette lettre.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*: « M. Gurvitch, qui désire me voir le remplacer – au moins comme “suppléant” – à Strasbourg, m'a écrit que vous considéreriez avec bienveillance ma candidature à ce poste ».

nuer à gérer le Centre d'études sociologiques»<sup>12</sup>, puis élu la même année sur une chaire en Sorbonne. Mais, à Strasbourg – malgré le soutien de Gurvitch à Lefebvre –, c'est Georges Duveau qui est nommé chargé d'enseignement, puis maître de conférences. Toutefois, quelques mois plus tard, toujours en 1948, Lefebvre bénéficie – de nouveau à l'initiative de Gurvitch<sup>13</sup> – d'un détachement au CNRS, précisément d'une «allocation de chargé de recherches» annuelle. Si Gurvitch tenait, en effet, à développer la sociologie du monde rural au CES – une compétence attendue par le CNRS –, le recrutement de Lefebvre est aussi pensé par les patrons de l'institution comme la prolongation de ses recherches antérieures, ce dernier devant développer «une enquête sur la sociologie de la radiodiffusion en France» et organiser «un séminaire sur la sociologie de Karl Marx» en cas de recrutement<sup>14</sup>. Ainsi, Henri Lévy-Bruhl porte un jugement favorable à sa candidature au CES à la condition qu'il consacre entièrement son activité à l'institution, au détriment de ses recherches sur «la France du Sud-Ouest»<sup>15</sup>. Entre 1945 et 1947, Lefebvre avait, en effet, commencé «une étude sociologique sur "le public et la Radio"» lorsqu'il était employé à la Radiodiffusion<sup>16</sup>. Au-delà des possibilités de travail que permettait cette nouvelle insertion scientifique, Lefebvre souhaite donc obtenir une reconnaissance qui ne soit pas seulement politique ou intellectuelle, mais également scientifique. De fait, un tel ancrage marxiste, relativement marginal avant le milieu des années 1930, devient central dans l'immédiat après-guerre – un nouveau contexte qui a pu nourrir des aspirations de reconnaissance universitaire. Cette inscription au CES représente donc moins une rupture qu'une prolongation de son identité savante : c'est précisément en raison de sa reconnaissance comme philosophe marxiste, ayant de surcroît mené des enquêtes pour le MNATP, que Lefebvre est reconnu<sup>17</sup>.

Pour espérer faire carrière à l'université ou au CNRS, précisément être recruté comme maître de recherches, l'obtention d'un doctorat ès lettres

12. Lettre de Georges Gurvitch à Georges Canguilhem, 28 septembre 1947, São Paulo. CAPHES, fonds Georges Canguilhem, correspondance, carton 42, G.C. 42. 2.

13. Rapport d'activité d'Henri Lefebvre, sans date, AN, 20070296/331 : «J'ajoute que certains parmi mes livres antérieurs (par exemple : *Critique de la vie quotidienne*, Grasset, 1946) contenaient une partie proprement sociologique qui attirera l'attention bienveillante des maîtres les plus éminents, et notamment de M. le Professeur Gurvitch qui a parrainé mon entrée au CNRS». Dans l'introduction de *Du rural à l'urbain*, Lefebvre témoigne également de ce parrainage [1970 : 9].

14. *Ibid.* Lettre de Georges Gurvitch [au directeur du CNRS], 8 mars 1948, Paris.

15. *Ibid.* Rapport d'Henri Lévy-Bruhl sur l'attribution des allocations pour l'année scolaire 1948-1949, Sessions du mois de mai 1948, Section Sciences Sociales.

16. *Ibid.* Lettre d'Henri Lefebvre au directeur du CNRS, 12 mars 1948, Toulouse.

17. Que Gurvitch choisisse de développer un tel argumentaire pour soutenir la candidature de Lefebvre témoigne que la reconnaissance de ce dernier jouait précisément sur ce point. Voir la lettre de Georges Gurvitch [au directeur du CNRS] : «Étant donné la valeur des travaux de Monsieur Henri Lefebvre, et ses qualités exceptionnelles de chercheur, le Centre attribue une très grande importance à ce que Monsieur H. Lefebvre obtienne l'allocation qu'il demande [...]».

s'avère indispensable. S'il prépare déjà sa thèse – initialement intitulée *Essai sur la structure sociale du Sud-Ouest de la France* – en 1948, l'année de son détachement, à l'âge de 47 ans, il met à profit l'importante documentation dépouillée pendant la guerre dans le cadre des chantiers intellectuels, à savoir différentes archives municipales, comme celles de Campan (Hautes-Pyrénées), notamment des cahiers de délibération, des cartulaires, des chartes ou encore des actes notariés [Lefebvre 1954a : 82 ; 1954b]. Un tel terrain demande un investissement personnel important, comme en 1948 lorsqu'il mène « environ 150 enquêtes sur place, le tout dans des conditions difficiles et le plus souvent par [ses] propres moyens », devant « donner des conférences dans les sanatoria de la région » pour pouvoir y séjourner<sup>18</sup>. Pourtant, cette inscription tardive en thèse reste incertaine ou hésitante : après avoir songé à Maurice Halbwachs comme directeur vers 1944-1945 [Stanek *op. cit.* : 9] et proposé en 1946 un sujet au géographe Daniel Faucher, professeur à l'université de Toulouse – qui l'aurait rejeté au motif qu'il était « sociologique », « vague, inconsistant<sup>19</sup> » –, Lefebvre s'inscrit en thèse avec André Cholley, sur *Les communautés paysannes dans les Pyrénées françaises* ; la thèse secondaire – avec Georges Davy – porte alors sur les *Survivances et prolongements de la communauté paysanne dans les structures sociales actuelles, les mœurs et le genre de vie*<sup>20</sup>. Le choix de Cholley est dicté par l'ouverture du géographe aux approches sociologiques, tel qu'il en témoigne dans les *Cahiers internationaux de sociologie* [1948]. Que Lefebvre ait initialement préparé une thèse de géographie tout en s'inscrivant comme chercheur au CES atteste du caractère ouvert et a-disciplinaire de l'institution, davantage à l'époque un centre de sciences sociales qu'un laboratoire spécifique de sociologie [Simon 2018]. Cela montre également son indécision quant aux modalités de son affiliation à la communauté scientifique : si au début de l'année 1952 il est toujours inscrit avec Cholley pour sa thèse principale, il la soutient finalement avec Davy en juin 1954<sup>21</sup>. Ce changement de directeur de thèse – une fonction qui, avant 1966, n'est pas statutaire, mais relève de la

18. Rapport d'activité à la commission de sociologie du CNRS, sans date [1951], AN, 20070296/331.

19. Lettre d'Henri Lefebvre à Gabriel Le Bras, 23 mai 1949, Toulouse, AN/EHESS, fonds Gabriel Le Bras. Il faudrait nuancer la présentation de Lefebvre par le témoignage qu'en donne Faucher. Voir Lettre de Daniel Faucher au directeur du CNRS, 21 juin 1949, Toulouse (AN, 20070296/331) : « M. Henri Lefebvre m'a soumis, il y a plusieurs années, un projet de thèse sur la Vallée de Campan. M. Lefebvre voulait étudier dans cette vallée, des problèmes de Sociologie. Tel que se présentait le travail de M. Lefebvre, il ne m'avait pas paru correspondre exactement à ma spécialité. C'est l'opinion que je lui ai présentée et M. Lefebvre ne m'a plus entretenu de son travail ».

20. Voir les « Sujets de thèses de géographie déposés à la Faculté des Lettres de Paris (troisième liste) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, n° 222-223, 1952, p. 31. L'intitulé de ses thèses a également varié : en 1950, Lefebvre mentionne comme sujets *Les problèmes généraux de la Sociologie rurale et L'Histoire des communautés paysannes dans les Pyrénées*.

21. Contrairement à ce qu'affirment certains auteurs [Stanek *op. cit.* : 9 ; Elden et Morton 2022], ses thèses n'ont donc pas été dirigées par Georges Gurvitch.

simple pratique universitaire – peut paraître anecdotique, mais il n’en est rien puisque Davy interviendra directement dans la rédaction finale du manuscrit (voir *infra*).

Parallèlement à la préparation de ses thèses, Lefebvre s’investit dans les activités du CES dès 1949, en participant activement à ses séminaires que sont les exposés et discussions. Comme les autres chercheurs, il s’inscrit dans des thématiques qui ne relèvent pas de la seule sociologie, mais concernent d’autres sciences sociales et discute aussi bien de Marx, du concept de classe sociale, des rapports entre sciences humaines, que de littérature, des pratiques rurales ou encore des loisirs<sup>22</sup>. Ce faisant, il peut valoriser à la fois son identité de philosophe, comme le fait à la même période Gurvitch, et sa compétence historique. En 1953, il ne fait d’ailleurs pas autre chose puisqu’il demande à Canguilhem – alors inspecteur général de l’Instruction publique pour la philosophie – un poste de professeur «au besoin dans une autre discipline que la philosophie, par exemple en histoire (ma thèse principale est une thèse de sociologie historique)».<sup>23</sup> Au début des années 1950, il ne saurait donc y avoir une immatriculation disciplinaire précise et spécifique de Lefebvre, ce dernier s’inscrivant à la confluence de ces différentes sciences humaines. À l’instar des autres chercheurs du CES, il poursuit des travaux sur des objets très dissemblables puisqu’il mène une enquête, déjà mentionnée, sur la sociologie de la radio en 1949 et participe aux «groupes d’études» sur les classes sociales et sur la sociologie de l’art, réalisant des interventions respectivement sur «Plus-value et classes sociales» et «Sociologie, esthétique, marxisme»<sup>24</sup>.

## Une sociologie rurale durkheimienne ?

Pour ses responsables initiaux – Georges Gurvitch, Gabriel Le Bras et Henri Lévy-Bruhl –, le CES doit «constituer le noyau central des recherches concernant les sciences sociales en France» [Lévy-Bruhl 1946 : 130] ; en d’autres termes, et selon les mots de Le Bras, un «inventaire général de toutes les ressources de la France, une description aussi complète que possible du pays, de ses organisations ouvrières, de son habitat, de son état politique, de son état religieux» [Kaplan *et al.* 1948 : 2-3 ; Hirsch 2020 : 252]. Gurvitch ne dit pas autre chose, en défendant une sociologie qui s’oriente «vers la réalité sociale présente et non passée» afin de pénétrer «dans les structures sociales en train

22. Programmes annuels du CES de 1949 à 1955, dossiers du Centre d’études sociologiques (CES). AN, 19780305/11.

23. Lettre d’Henri Lefebvre à Georges Canguilhem, 29 septembre 1953, Paris, CAPHES, fonds Georges Canguilhem, correspondance, carton 18, G.C. 18. 6. 50.

24. «Techniques et comptes rendus d’enquêtes» ; «Liste des principaux entretiens organisés à l’intérieur des groupes d’études en 1951-52 et ne figurant ni sur les affiches, ni sur les dépliants», Programme de l’Année 1949-1950, CES, AN, 19780305/11, dossiers du CES.

de se faire, en effervescence» [Gurvitch 1946 : 10]. En un mot, il s'agit à la fin des années 1940 de légitimer la sociologie comme la science sociale de la France contemporaine. Celle-ci se trouve ainsi largement mobilisée au service de la modernisation agricole du pays [Alphandéry et Sencébé *op. cit.* : 23]. Précisément, c'est le Commissariat général au plan qui organise cette transformation de l'agriculture, recourant pour ce faire à de nombreuses études sociologiques<sup>25</sup>.

Or, Lefebvre participe de cet intérêt pour l'étude des structures sociales du pays. À l'instar de nombreux auteurs, il partage facilement une critique de l'héritage durkheimien, qu'il réduit à une obsession pour les « primitifs » – une antienne de l'époque – et à un idéalisme attaché aux représentations collectives ou à la mentalité. La critique de l'école sociologique française est donc forte, Lefebvre lui reproche en particulier de s'être « infiniment plus et mieux préoccupée des Aruntas ou des Bororos que de la vie sociale réelle, quotidienne, dans laquelle nous sommes (avant toute idéologie) engagés » [Lefebvre 1948 : 49]. En cela, l'auteur s'inscrit à la suite des proclamations qui appellent à renouveler la sociologie française [Stoetzel 1991], à élaborer une « méthode véritablement scientifique » et à se confronter aux problèmes cruciaux de l'époque : la réorganisation des villages sous l'effet de la polarisation exercée par les centres commerciaux ou industriels, la grande propriété, la famille paysanne, les relations de voisinage, la condition des femmes, des enfants et des personnes âgées [Lefebvre 1953a : 139].

Cependant, la conception de cette sociologie rurale s'avère ambivalente puisque, malgré les critiques évoquées, elle reste ancrée dans une profonde topique durkheimienne, de même que le CES qui s'inscrivait dans une continuité avec la sociologie de l'entre-deux-guerres. De manière sémantique d'abord, puisqu'on retrouve sous la plume de Lefebvre un vocable durkheimien en termes de « solidarité organique », de « solidarité mécanique », d'« atomisation », etc. [Lefebvre 1949 : 87-88]. De manière référentielle ensuite, puisqu'il cite régulièrement Durkheim ou sa forme adjectivale « durkheimien », mais aussi des collaborateurs de la première série de *L'Année sociologique* comme Georges Bourgin, Henri Hubert, Louis Gernet et Georges Davy [*idem* 1949, 1954]. De manière épistémologique enfin et surtout, puisqu'il s'inscrit dans une conception durkheimienne de la sociologie, à savoir la science sociale en majesté qui couronne et assujettit les autres spécialités [Hirsch 2016 : 16-17] comme l'histoire, la géographie humaine, le droit, l'économie ; une science sociale totale qui serait la seule à pouvoir réaliser la synthèse générale entre les

---

25. Sur ce contexte, je renvoie le lecteur aux analyses de P. Alphandéry et Y. Sencébé : « la France entreprend sa reconstruction et vit à l'heure de la pénurie alimentaire. Aussi le premier Plan est-il marqué du sceau de l'urgence : l'effort productif doit permettre de retrouver au plus vite le niveau d'avant-guerre et d'exporter pour se procurer des devises. Plus fondamentalement, dans la perspective planiste, la modernisation de l'agriculture est liée à la recherche d'une société assurant aux plus pauvres des conditions de vie décentes » [*op. cit.* : 25].

différentes dimensions des phénomènes sociaux [Marcel 2001 : 270-273] – une position également affirmée dans sa thèse [Lefebvre 1954a : 59 et 76]. Cette conception permet à l'auteur de revendiquer à la fois l'héritage marxiste et la sociologie de Marcel Mauss, qui avaient tous deux promu l'étude de l'« homme total » [Mauss 1935 ; Marx 1948]. Dans les années 1950, la notion – ou celle de « totalité » – permet toujours de définir l'objet de la science sociologique et circule activement ; valorisée autant par Friedmann, Gurvitch, Bastide que par Lefebvre lui-même.

Cette inscription durkheimienne est également manifeste lorsque ce dernier critique explicitement « la méthode *monographique* », manquant « l'essentiel, qui saute aux yeux du sociologue exercé » [Lefebvre 1953a : 133, 1954a : 423]. Comme François Simiand [1906-1909] en son temps, mais également dans le prolongement de la « sociologie différentielle » de Gurvitch [1963] – approche typologique qui étudie la reproduction plus ou moins fréquente de cas ou de groupements –, Lefebvre postule que la science se définit par l'analyse de rapports généraux, par l'établissement de classifications et de typologies, et ne saurait se construire sur le « fait accidentel, superficiel ou aberrant » [Lefebvre 1953a : 134]. En d'autres termes, seul le sociologue serait capable d'atteindre l'essentiel, « une vue d'ensemble des problèmes » [*idem*], celui qui « devra à la fin *décrire* le résultat actuel, en cherchera *l'explication* et déterminer[a] *l'ensemble* du processus ayant abouti à ce résultat actuel » [*idem* : 131], quand les autres sciences sociales, présentées comme de simples techniques « subordonnées et auxiliaires » [*idem* : 126 et 132], se limiteraient à l'apport de renseignements, à l'idiosyncrasie, au contingent. Il n'y a là rien de moins que la réaffirmation de la position théorique et conquérante de la sociologie durkheimienne du début du siècle. Une telle inscription n'est en fait pas surprenante, tant « les nouveaux “patrons” de la sociologie d'après-guerre ne cessent pas de faire référence, sans toujours le dire, qui aux classifications de Mauss, qui aux travaux de Simiand ou d'Halbwachs » [Marcel *op. cit.* : 306]. De même, le rapprochement opéré entre Durkheim et Marx, n'est ni une nouveauté, ni une incongruité. Dès la seconde moitié des années 1930, la combinaison entre les deux penseurs, impensable au début du xx<sup>e</sup> siècle, était « enfin devenue légitime » [Gouarné *op. cit.* : 171].

## **Enjeux et controverses autour d'une sociologie rurale**

L'étiquetage « sociologie rurale », utilisé et revendiqué par Lefebvre, ne doit donc pas s'entendre dans une acception contemporaine, mais davantage comme une science sociale agrégeant un ensemble de spécialités ou de sciences (sociologie donc, mais aussi géographie, histoire, droit, économie politique) qui s'attachent à cet objet. Partant, c'est également la signification, la labilité et surtout l'enjeu de cet usage sémantique qu'il faut situer.

Dans les années 1950, «sociologie rurale» est en effet un syntagme relativement récent en France, importé principalement des États-Unis. L'expression y a connu une institutionnalisation plus précoce et une diffusion plus large : selon Christian Topalov, «Rural Sociology» apparaît dès 1916, lorsque l'*American sociological society* (ASS) consacre sa réunion annuelle au sujet. En 1922, «une section permanente de l'ASS» enregistre ensuite «l'autonomisation de cette spécialité» [Topalov 2008 : 226-228]. De fait, dans les années 1920, la sociologie rurale se construit aux États-Unis comme une spécialité avec la création de cours universitaires, l'institution d'une rubrique regroupant les comptes rendus dans l'*American journal of sociology* ou encore la publication d'ouvrages spécifiques comme les *Principles of rural-urban sociology* (1929) de Pitirim A. Sorokin et Carle C. Zimmerman, qui «est en réalité un traité de sociologie rurale» [Topalov 2008 : 228]. Enfin, c'est en 1936 et 1937 que la revue *Rural sociology* et la *Rural sociological society* sont respectivement créées. Si l'on trouve quelques occurrences du syntagme en France dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, c'est essentiellement à partir de 1945 que l'usage du terme connaît une diffusion. Le syntagme a ainsi circulé dans le cadre des activités organisées par le CES, que ce soit par exemple la deuxième semaine sociologique «Villes et campagnes» en mars 1951 ou l'exposé et discussions «Pour une sociologie rurale» en avril 1951. Les travaux américains en la matière sont également connus grâce à l'importante bibliothèque du CES, dont de nombreux titres rapportés par Gurvitch de son séjour aux États-Unis pendant la guerre. C'est, en effet, ce dernier qui joue un rôle important de passeur, en particulier grâce à l'ouvrage collectif qu'il dirige en 1947, aux Presses universitaires de France, *La sociologie au xx<sup>e</sup> siècle*. Dans cette publication, qui connaît à l'époque un écho notable, différents auteurs érigent la «sociologie rurale» comme une spécialité ou une rubrique spécifique : c'est notamment le cas de Robert Faris ou d'Eileen M. Znaniecki qui, dans leur tableau respectif de «La sociologie américaine» et de la «Sociologie polonaise», consacrent un développement à la «sociologie rurale» [Faris 1947 : 564-565 ; Znaniecki 1947 : 712-713].

Lefebvre n'invente donc en rien une expression qui circule déjà à l'époque, même s'il faut se garder d'en faire une spécialité institutionnelle en France au début des années 1950<sup>26</sup>. Pour lui, faire la promotion de ce syntagme implique un souci de reconnaissance et d'identification à la fois scientifiques et symboliques, à la manière – mais sur un mode mineur ou individuel – de ce qui s'était passé pour l'étiquette «sociologie urbaine» [Topalov 2008]. Cette légitimation se matérialise d'abord dans ses activités au CES. De 1951 à 1955,

26. À ce titre, le changement de dénomination au sein de la section de «Morphologie sociale» dans la troisième série de *L'Année sociologique* est révélateur de cette indétermination : la rubrique «Morphologie rurale» en 1950 devient «Sociologie rurale» en 1951.

ses enquêtes principales portent effectivement sur la « Sociologie rurale »<sup>27</sup>, recherches dont il rend compte à plusieurs reprises : ainsi les 12 et 19 janvier 1953 – avec le père Louis-Joseph Lebreton – il dessine des perspectives de recherche sur une « Étude sociologique du village » ; le 9 février de la même année, il propose une « Définition des termes essentiels en écologie rurale » ; et le 31 mars 1954, il présente « Les coopératives agricoles de production en Europe centrale et Méditerranéenne »<sup>28</sup>. Mais, c'est surtout la création d'un groupe d'étude de sociologie rurale qui manifeste son investissement en la matière, avec une réunion constitutive le 21 janvier 1951 ; un groupe qui organise différents exposés et colloques, comme celui sur « la méthode » en février, présidé par Max Sorre. On y retrouve ainsi le père Lebreton (de la revue *Économie et humanisme*), Michel Cépède (chef du service d'informations au ministère de l'Agriculture), Georges Henri Rivière (conservateur du musée national des Arts et Traditions populaires) et Pierre Coutin (du Commissariat au plan)<sup>29</sup>.

De fait, Lefebvre ne cesse de s'ériger comme le spécialiste de la question en France. Si, à plusieurs reprises, il revendique un projet de traité de sociologie rurale [Lefebvre 1953a : 122]<sup>30</sup>, il commente aussi régulièrement les publications étrangères en la matière, particulièrement celles des États-Unis et de l'Union soviétique. Or, de tels bilans critiques ont plusieurs mérites. Celui d'abord de montrer qu'il maîtrise les travaux internationaux les plus récents et les plus pointus, ce qui – à une époque où les sciences sociales françaises restent relativement peu internationalisées – peut apparaître comme un gage de scientificité. Ce faisant, il importe le syntagme de « sociologie rurale » en lui donnant un indéniable air de modernité. C'est ensuite implicitement un moyen de souligner le retard pris par la sociologie française sur les questions rurales. Exposer l'importance et la profusion de travaux américains et soviétiques légitime donc son positionnement et ses recherches, qui permettent alors de combler un manque :

27. « Comptes rendus (sic) d'enquêtes. Sociologie rurale. », Programme de l'Année 1950-1951, Centre d'études sociologiques ; « Enquête de 1951-1952 » ; « Comptes rendus de recherches et de travaux d'équipe » (1954) ; « Enquêtes des chercheurs du Centre d'Études Sociologiques, 1955 », Compte rendu de la séance du Comité de Direction, 22 juin 1955, Paris. Dossiers du CES, AN, 19780305/11.

28. « États de problèmes et perspectives de recherches le Lundi à 15 heures », Programme de l'Année 1952-1953, CES ; « Comptes rendus de recherches et de travaux d'équipe le Mercredi à 17 h. 30 », Programme de l'Année 1953-1954, CES. *Ibid*

29. Rapport d'activité présenté à la commission de sociologie-psychologie par Henri Lefebvre, chargé de recherches, sans date [1952], AN, 20070296/331 ; dossiers du CES. Liste des principaux entretiens organisés à l'intérieur des groupes d'études en 1951-52 et ne figurant ni sur les affiches, ni sur les dépliants, AN, 19780305/11.

30. Ses rapports d'activité du CNRS mentionnent également fréquemment ce projet de « traité de sociologie rurale », qui devait paraître « aux Presses Universitaires, dans la collection dirigée par Monsieur le Professeur Gurvitch ».

Si la sociologie rurale s'est développée aux U.S.A., il est clair que le problème paysan en est la cause, qui préoccupe fortement les gouvernements successifs. Actuellement, dans le monde entier, le « problème paysan » s'est posé ou se pose sous de multiples formes. [...] Elles n'en signifient pas moins l'immensité et l'actualité mondiale des problèmes agraires. Or, les sociologues sont passés de l'étude des primitifs à l'étude des milieux urbains et industriels en sautant pour ainsi dire par-dessus cette réalité si vaste dans le temps et dans l'espace. En France, l'étude de la réalité paysanne a été commencée par les historiens, par les géographes. Mais leurs travaux doivent aujourd'hui être repris, à la fois concrétisés et intégrés à une conception d'ensemble, que seule peut apporter la sociologie considérée comme étude de la totalité du processus social et de ses lois. [Lefebvre 1953a : 123-124]

De manière saisissante, Lefebvre s'inscrit ici particulièrement dans la topique durkheimienne évoquée. Mais souligner l'actualité de la thématique témoigne de l'incongruité de la situation française, c'est-à-dire de l'absence d'une réelle sociologie rurale. De même, se prévaloir d'autres traditions nationales – tout en restant critique à leur encontre –, de l'existence de chaires de sociologie rurale, de manuels et de traités sur une telle thématique [Lefebvre 1953a : 126], légitime les prétentions institutionnelles de l'auteur, qui est toujours en 1953 dans une situation précaire, devant solliciter chaque année le renouvellement de son allocation au CNRS<sup>31</sup>. En somme, c'est donc en creux un plaidoyer *pro domo* : si l'institution veut rattraper son retard, il faut le recruter.

Cette promotion de la sociologie rurale se déploie néanmoins selon une finalité profondément différente de celles de ses collègues. Ainsi, les experts chargés de mission au Plan – « des ingénieurs agricoles (parmi lesquels René Dumont), des économistes, des géographes et des sociologues » – encouragent « la nécessité d'une révolution technique dans l'agriculture française, dont les modèles viennent des États-Unis, de la Hollande et du Danemark. L'objectif, maintes fois rappelé, est d'en finir avec la tradition et l'autarcie paysanne » [Alphandéry et Sencébé *op. cit.* : 25]. Comme le montrent P. Alphandéry et Y. Sencébé, de nombreux spécialistes de ces sciences ruralistes – parmi lesquels Daniel Faucher – « stigmatisent la mentalité du paysan français, en particulier sa fermeture au monde extérieur », une « vision essentialiste [qui] enferme les paysans dans un cadre binaire : soit entrer dans la modernité au prix d'une rupture avec la tradition ; soit se maintenir dans un monde clos et immobile, au prix d'une disparition programmée » [*idem* : 26]. Or, et c'est là un élément essentiel, Lefebvre refuse d'inscrire sa sociologie rurale dans de

---

31. On retrouve une même logique de valorisation de ses travaux de sociologie rurale dans ses nombreux rapports annuels d'activité au CNRS – une stylisation de son identité savante inhérente à ce genre administratif.

tels schèmes de pensée. À rebours de cette dévalorisation de la société paysanne, de la promesse de l'émergence d'un agriculteur moderne et technique comme symbole de la reconstruction du pays, il n'enferme pas «les collectivités dans un cadre dévalorisant» [*idem*: 28]. *A contrario*, il promeut le rôle de ces communautés paysannes dans l'histoire, leur assignant une place importante, qui était peu reconnue à l'époque par les experts ruralistes<sup>32</sup>. Sans doute y a-t-il également une forme de proximité et d'empathie à leur égard, qui était loin d'être partagée<sup>33</sup>.

Plus fondamentalement, les différents travaux de Lefebvre sur la question, en particulier son article de 1949 sur les «Problèmes de sociologie rurale» et ses thèses en 1954, revalorisent la notion de «communauté» rurale ou paysanne, en montrant que celle-ci témoigne d'un dynamisme historique :

Quel fil conducteur me guide dans cet enchevêtrement de faits et dans ce recoupement des techniques d'enquête? Ce fil conducteur est simple. Il se trouve dans un schéma général, dans une hypothèse de travail (qui s'est révélée féconde) sur l'évolution de la communauté paysanne de village. Elle va de la communauté primitive indifférenciée (clan et propriété collective) à la complète dissolution de la communauté par la propriété privée ; puis à une reconstitution de la communauté villageoise (sur une base technique, économique, politique, supérieure et nouvelle) dans la société moderne, notamment par la coopération. L'intérêt général des problèmes ainsi soulevés m'a rendu impossible la limitation de mes recherches à une région. Il m'a imposé l'emploi de la méthode comparative, (comme aussi l'emploi de l'enquête active directe, auprès des organisations paysannes, coopératives, syndicats, etc.).<sup>34</sup>

La notion de «communauté paysanne» permet de relire les grands enjeux historiques, ainsi que les problèmes contemporains du monde rural. Par l'entremise de celle-ci, Lefebvre peut en effet explorer le fondement des identités collectives, la question de l'origine et des conditions de formation des collectivités, interroger l'existence d'une «liberté communautaire» et ses enjeux, d'un «communisme primitif» et ses transformations [Lefebvre 1949 : 93-95].

---

32. Rapport d'activité par Henri Lefebvre, sans date [1951], AN, 20070296/331 : «Je veux étudier le secteur agricole de la production, les groupes paysans (village et famille) pour arriver à analyser leur influence sur les idées, et l'apport de ce secteur agricole à la pensée, à l'art, à la civilisation. [...] Mes livres sur Pascal et Diderot comportent un chapitre consacré à la structure sociale de l'agriculture et à son influence sur le cours des institutions et des idées».

33. «Cette partie de ma tâche m'a été facilitée par plusieurs facteurs personnels. Partiellement originaire (famille maternelle) de la région, j'y ai longuement vécu, [...] je comprends les dialectes et même je connais quelques mots de basque. Surtout, je connais les mœurs et coutumes, qui ne s'expliquent que par un long processus historique» [*ibid.* sans date (1950)].

34. *Ibid.*

Partant, ce qui est donné c'est la possibilité d'une interprétation sociologique de l'histoire, précisément « la possibilité d'une théorie explicative de cette formation originale, reconstituant et enchaînant ses moments successifs, sans les séparer de l'histoire générale et de la vie sociale » [*idem* 1954a : 100]. De fait, en analysant les transformations de la communauté paysanne depuis ses origines, notamment en portant attention aux règles juridiques comme expression de l'organisation sociale, Lefebvre retrouve une ambition durkheimienne – celle des philosophes de formation que sont aussi Paul Fauconnet et Georges Davy par exemple –, revenant à « reconstituer l'évolution d'un fait social à partir des sociétés primitives et jusqu'aux sociétés modernes » [Hirsch 2016 : 109]. Ce faisant, la notion paraît plus scientifique que d'autres car elle ouvre la voie à l'étude de régularités et de comparaisons et permet de sortir d'une sociologie essentiellement descriptive et monographique – qu'il savait pourtant manier [Lefebvre 1951] –, comme en témoignent les critiques adressées à d'autres catégories en usage dans les sciences sociales, notamment chez Daniel Faucher ou André Varagnac<sup>35</sup> – « genre de vie », « civilisation agraire », etc. –, pour leur dimension statique [*idem* 1948 : 55-56 ; 1954a : 73-75 ; 1954b : 24]<sup>36</sup>.

De tels travaux de sociologie rurale obtiennent une réelle reconnaissance de la part de ses collègues et des patrons du CES – Gurvitch donc, mais aussi Gabriel Le Bras, Henri Lévy-Bruhl ou Max Sorre pour ne citer qu'eux<sup>37</sup>. Pourtant, sa situation au CES reste réellement précaire, soumise à la reconduction de son allocation annuelle. Preuve en est en 1953 : en juillet, suite à la publication d'un article dans *La nouvelle critique*<sup>38</sup>, Lefebvre [1953b] reçoit une lettre de Gaston Dupouy – le directeur du CNRS – qui l'informe du non-renouvellement de cette allocation et de son retour dans l'enseignement

35. Lefebvre [1953b : 250] éreinte fréquemment Varagnac et son ouvrage *Civilisation traditionnelle et genres de vie* paru en 1948. Dans sa thèse principale, il indique : « [...] nous combattons ici la plupart des idées et des conclusions » de Varagnac [*idem* 1954a : 77].

36. On notera que Lefebvre retrouve ainsi les critiques formulées à la même période par les géographes communistes, comme Pierre George et Raymond Guglielmo, à l'encontre de la notion de « genre de vie ».

37. Gabriel Le Bras tenait ainsi les travaux de Lefebvre en grande estime : « Mais je peux assurer, pour vous avoir entendu à diverses reprises – notamment à l'Institut français de sociologie – et lu, en diverses revues, que vous êtes l'un des très rares hommes – on peut écrire des vrais maîtres – en France, qui connaissent la sociologie rurale et qui peuvent, qui doivent contribuer à créer un enseignement de cette science jusqu'à présent si négligée que nous n'avons pu, à l'Institut d'études politiques, trouver en 1951 un professeur pour un cours semestriel ». Voir l'extrait de lettre de Gabriel Le Bras à Henri Lefebvre, citée dans le mémoire dactylographié pour la défense de Lefebvre, p. 3. AN, fonds Ignace Meyerson, 19920046/54.

38. À l'occasion d'un numéro spécial, *La nouvelle critique* publie les interventions prononcées lors des « Journées nationales d'études des intellectuels communistes » à Ivry-sur-Seine, les 29 et 30 mars 1953, à l'initiative du comité central du Parti communiste français. Le texte de Lefebvre présente les réflexions du Cercle des sociologues communistes.

Toulouse, le 6 juin 53

Cher ami et cher camarade

Je me permets - comme chaque année - de vous  
tenir au courant de ma situation au C.N.R.S.

Des problèmes sérieux se posent au Centre d'Études  
Sociologiques. Déserté, stérilisé par les tendances  
actuelles, ce Centre ne peut être renoué que par  
un esprit nouveau. Nous luttons avec acharnement  
pour y arriver.

**Lettre d'Henri Lefebvre à Ignace Meyerson, 6 juin 1953, Toulouse.**

Lefebvre relate sa situation au Centre d'études sociologiques et, en particulier, ses difficultés avec Georges Davy concernant sa thèse.

Sources: Archives nationales, fonds Ignace Meyerson, 19920046/54.

secondaire comme professeur de philosophie<sup>39</sup>. Dans une situation matérielle difficile, puisque d'abord nommé au lycée de Laon (Aisne) tout en résidant à Paris, puis à celui d'Orléans, il devient impératif pour Lefebvre de soutenir ses thèses, s'il veut espérer revenir au CNRS.

La question est en effet cruciale – elle revient à plusieurs reprises dans sa correspondance –, d'autant plus que la soutenance n'a cessé d'être retardée par Davy. Ce dernier ne refusait pas sa thèse principale, mais demandait « de la refondre, de clarifier certains chapitres et de la réduire pour publication éventuelle... ». Partant, au printemps 1953 – et alors que sa thèse a été déposée « il y a plus d'un an » –, Lefebvre s'était mis « à ce travail ingrat entre tous: refaire 800 pages en les condensant pour les réduire à 400 pages aussi claires que possible... »<sup>40</sup>. Pour ce dernier, changer de directeur de thèse ne fut donc pas anodin dans l'achèvement de son ouvrage, l'impétrant répondant aux

39. Mémoire dactylographié pour la défense de Lefebvre, p. 1. AN, fonds Ignace Meyerson, 19920046/54.

40. Lettre d'Henri Lefebvre à Ignace Meyerson, 6 juin 1953, Toulouse, AN, fonds Ignace Meyerson, 19920046/54.

injonctions de Davy afin de rendre sa thèse la plus conforme possible. Celle-ci se présente, en effet, comme une monographie classique – avec les signes distinctifs de la rigueur scientifique (notes, bibliographie, sources, insertion de photographies, etc.) –, proche en cela des thèses de géographie. Sans pouvoir se livrer ici à une véritable comparaison, signalons qu'elle est construite selon un plan tabulaire alors typique de ces monographies régionales, faisant se succéder différentes parties (méthodologique, géographique, historique, ainsi qu'une étude sérielle des régions pyrénéennes), avec une grande place accordée à la description et au récit historique d'événements locaux. Davy avait également des réserves idéologiques, comme Lefebvre en témoigne à Ignace Meyerson :

Un mois après remise, M. Davy m'a convoqué pour manifester un désaccord fondamental: «Vous ne montrez pas le fondement magique et mystique des sociétés que vous étudiez... Vous employez des notions marxistes, or, Marx, c'est Ricardo, dépassé depuis longtemps», etc. [...]. Cependant M<sup>s</sup>. Lévy-Bruhl, Gurvitch, Cholley m'ayant soutenu, M. Davy a désigné un arbitre, M. Perrin, professeur d'histoire à la Sorbonne (ma thèse comporte une partie historique). Épreuve périlleuse, M. Perrin étant un pur érudit. Il a cependant donné une appréciation relativement favorable: bien que [relevant] des idées «contestables», mon travail mérite «discussion approfondie».41

Il est possible que Lefebvre ait aussi gommé un argumentaire marxiste – qui aurait déplu à Davy – initialement présent dans sa thèse, celui-ci apparaissant finalement peu dans le tapuscrit rendu. C'est donc bien ce souci de conformité qui guide Lefebvre, cette inquiétude concernant la possibilité de faire carrière, comme il s'en ouvre de nouveau à son camarade: «Se pourrait-il que ma nomination comme maître de recherches, “conditionnée” par la soutenance de thèse, soit remise en question? J'ose espérer que non».42

Le 19 juin 1954, en Sorbonne, Lefebvre soutient néanmoins ses thèses: *Les communautés paysannes pyrénéennes: origine, développement, déclin*. - *Études de sociologie historique* (principale) et *Une République pastorale: la vallée de Campan, organisation, vie et histoire d'une communauté pyrénéenne*. - *Textes et documents accompagnés de commentaires et d'une étude de sociologie historique* (complémentaire). Le jury est composé de Davy – rapporteur –, de Faucher et du médiéviste Charles Edmond Perrin pour la première ; de Cholley et de Gurvitch pour la seconde43. La présence de Faucher n'est pas pour avantager

---

41. *Ibid.*

42. *Ibid.*

43. Rapports des soutenances de thèses de doctorat ès lettres et d'Université, 1953-1954. Rapport sur la soutenance d'Henri Lefebvre par Georges Davy. AN, AJ/16/7105.

Toulouse, le 12 sept. 53

Cher Camarade

J'ai l'impression qu'ici, dans cette lettre  
extrême (dont je m'excuse encore) je me suis  
très mal expliqué.

C'est en accord avec Wallon que je me suis  
permis de vous demander une lettre attestant  
qu'en réunion de Commission mon maintien  
n'avait pas été mis en cause. Wallon m'a  
envoyé lui-même une lettre explicite; je dis

**Lettre d'Henri Lefebvre à Ignace Meyerson, 12 septembre 1953, Toulouse.**

Lefebvre sollicite le soutien de Meyerson après son renvoi du CNRS en juillet 1953.

Sources: Archives nationales, fonds Ignace Meyerson, 19920046/54.

Lefebvre 1953

le. et. C.

Voilà pour votre demande de réintégration  
devant, pour avoir quelques officiers, mettre d'accord sur  
ce fait que votre activité a continué à être centrée  
sur vos recherches de sociologie et de géographie rurales  
et donc que vous n'avez nullement "démérité".

De là, outre la lettre de Robert de la Courrière  
vous faisant part des dispositions de celle-ci (et  
éventuellement un nouveau rapport de vos  
recherches), de bonne qui accompagnerait votre  
demande ne devrait ~~être~~ contenir que les  
éléments de motivation au regard de votre travail

**Lettre d'Ignace Meyerson à Henri Lefebvre, 1953, Paris.**

Meyerson explique à Lefebvre qu'il n'a « nullement démérité » avec ses « recherches de sociologie et de géographie rurales » et qu'il doit insister sur cet aspect pour sa demande de réintégration au CNRS. Sources: Archives nationales, fonds Ignace Meyerson, 19920046/54.

l'impétrant, Lefebvre critiquant en outre explicitement les travaux du géographe sur la région, notamment son « géographisme [...] étroit ». <sup>44</sup>. Gurvitch et Cholley sont cependant acquis à Lefebvre. Dans son rapport sur la thèse secondaire, le second lui reconnaissait précisément cette faculté à reconstituer historiquement l'évolution d'un fait social, la communauté rurale :

Nous voyons la communauté de Campan entraînée dans des luttes, des adaptations, des rétablissements répétées au cours desquels elle finit par voir se disloquer son organisation et son homogénéité. La dégradation de l'esprit et de la pratique communautaire s'accroît à partir du moment où l'on voit se diversifier sa structure sociale avec l'apparition d'une bourgeoisie de notables (commerçants ou propriétaires plus aisés et artisans). <sup>45</sup>

La soutenance témoigne-t-elle alors, dans la retranscription des échanges qu'en fait le rapport, d'une véritable reconnaissance scientifique ? Cette dernière s'opère sur un point : Davy, Perrin et Cholley louent « la richesse de sa documentation » et rendent hommage au « travail évidemment considérable fourni » par l'auteur. Mais cette reconnaissance n'en reste pas moins partielle, avec des appréciations très mitigées. En cela, le jugement cité de Davy annonce certaines des réserves formulées lors de la discussion. Ce qui fait véritablement problème concerne la place accordée aux autres sciences sociales. C'est d'abord le constat, formulé par les membres du jury, de la faiblesse de certaines analyses historiques, géographiques et démographiques. C'est plus fondamentalement l'usage – ou le mésusage supposé – de ces sciences sociales et la conception de celles-ci par Lefebvre qui se trouvent au cœur des commentaires. Si Faucher s'émeut « des critiques adressées aux géographes » et si Perrin rappelle les « importantes contributions de Marc Bloch » qui témoignent qu'après lui l'histoire agraire « n'est pas à créer », c'est finalement – et paradoxalement ? – Davy qui investit le plus cette question. Le rapporteur regrette le « dogmatisme » de l'auteur – le mot revient à quatre reprises dans son discours –, sa « sévérité dédaigneuse [...] à l'égard des érudits locaux, mais aussi d'une superbe qui peut prêter à sourire, à l'égard des historiens et surtout des géographes <sup>46</sup> ». Ce qui pose problème à Davy, ce sont les prétentions de Lefebvre à construire une « sociologie historique », à opérer des généralisations, notamment sur l'histoire agraire de la France ou sur les apports de la sociologie – et Davy de conclure : « N'est-ce pas là prêter une trop

---

44. Lettre d'Henri Lefebvre à Gabriel Le Bras, 23 mai 1949, Toulouse, AN/EHESS, fonds Gabriel Le Bras.

45. Rapport d'André Cholley sur la thèse secondaire d'Henri Lefebvre, AN, 20070296/331. Cholley ajoute : « Son récit est net, vigoureux même et persuasif, je dirai même entraînant et sympathique ; on a vraiment l'impression d'un effort réussi. »

46. Rapport sur la soutenance d'Henri Lefebvre, AN, AJ/16/7105.

généreuse fécondité à l'étude de quelques valeurs pyrénéennes ? » L'approche de Lefebvre paraissait-elle trop régionale, empirique ou marxiste, pas assez durkheimienne en somme, pour trouver grâce aux yeux de Davy, dernier gardien du temple durkheimien en 1954 ?

Pourtant, les commentaires reprochent plus ou moins explicitement cette ambition de totalité ou de synthèse, cette volonté de construire la sociologie comme une science sociale qui intègre toutes les autres et les minore par là même ; une certaine suffisance qui confinerait chez Lefebvre au dogmatisme dans son rapport avec ces sciences humaines « auxiliaires » ; une volonté donc de trop embrasser qui aboutirait à des imprécisions ou à des lacunes. En cela, le jury vise assez juste puisque l'ambition d'élaborer *in fine* une sociologie générale par l'entremise d'un premier terrain d'enquête, la position de surplomb ainsi que l'assujettissement des autres sciences sociales à la sociologie apparaissent bien dans sa thèse principale [Lefebvre 1954a : 69-70]. Ce faisant, on comprend qu'une telle revendication ait pu heurter des membres du jury – sauf Cholley et Gurvitch, mais le rapport de soutenance reste sibyllin concernant la prise de parole de ce dernier – majoritairement non sociologues. De fait, le jury n'estime pas le travail de Lefebvre suffisamment digne pour que celui-ci puisse prétendre à être admis dans les rangs de l'université. S'il lui accorde la mention « très honorable » – « mais à la majorité seulement de 3 voix contre 2 » –, il choisit d'indiquer dans le rapport que cette mention ainsi obtenue « n'a pas le sens d'une qualification pour l'aptitude à l'enseignement supérieur ».

Comme en témoigne cette soutenance, sa reconnaissance n'est donc pas totale au milieu des années 1950. Pourtant, d'autres impétrants de l'époque – Claude Lévi-Strauss, Paul-Henry Chombart de Lauwe – avaient fait l'objet de vives critiques lors de ce rite<sup>47</sup>, sans que cela n'obère ultérieurement leurs futures carrières universitaires [Simon 2019]. C'est finalement aussi le cas pour Lefebvre. D'une part, après son exclusion du CNRS en juillet 1953, la soutenance de ses thèses constitue un argument favorable à sa réintégration comme maître de recherches – ce qui sera chose faite peu de temps après, en octobre 1954. D'autre part, et malgré la recommandation expresse formulée par son jury, Lefebvre candidate à l'inscription sur la liste d'aptitude à l'enseignement supérieur l'année suivante<sup>48</sup>, qualification qu'il obtient et qui lui permet d'obtenir en 1961 un poste de professeur de sociologie à l'université de Strasbourg.

---

47. Rapports des soutenances de thèses de doctorat ès lettres et d'Université. Rapports sur les soutenances de Claude Lévi-Strauss et de Paul-Henry Chombart de Lauwe. AN, AJ/16/7103 et AJ/16/7105.

48. Lettre du directeur général de l'Enseignement supérieur au doyen de la Faculté des Lettres de Paris, 9 août 1955, Paris. AN, AJ/16/7105.

## Conclusion

Auteur et éditeur de nombreux ouvrages de philosophie et professeur de lycée, Henri Lefebvre aurait pu se satisfaire de cette reconnaissance publique ou auctoriale. Contrairement à certaines analyses qui le présentent comme un intellectuel en marge de l'*establishment*, se souciant peu de son devenir professionnel, nous soulignons au contraire la dimension normale, c'est-à-dire moyenne, de sa trajectoire dans les années 1940 et 1950. Assurément la faible institutionnalisation de la sociologie a favorisé l'inscription de Lefebvre en son sein. Que celle-ci se soit essentiellement déployée en dehors de l'université après 1945 a permis à des acteurs dépourvus de titres universitaires de s'investir dans de tels lieux scientifiques, à l'instar du CES. Cette situation a constitué un facteur attractif pour des profils qui ne pouvaient prétendre faire carrière dans des disciplines plus installées – comme la philosophie, l'histoire ou la géographie pour Lefebvre.

Comme pour d'autres chercheurs du CES, c'est la conciliation de différentes qualités qui lui a permis d'obtenir appuis et reconnaissance. Ce dernier savait se montrer très soucieux des formes discursives et normes académiques selon les lieux de publication ou lorsque sa carrière en dépendait. Plus fondamentalement, l'affiliation à Gurvitch, alliée à la revendication d'une sociologie générale et théorique, empreinte de marxisme et de conception durkheimienne – se déployant d'ailleurs de manière spéculative dans ses principaux articles des *Cahiers internationaux de sociologie* –, allait de pair avec des enquêtes sur différents terrains, notamment dans les Pyrénées et en Italie. Ainsi, cette articulation entre une sociologie historique prenant pour objet l'évolution d'un fait social – la communauté paysanne – sur le temps long et l'observation des changements contemporains (c'est-à-dire l'obsolescence de cette communauté paysanne qui, confrontée à la généralisation du marché, se reconstituait sous des formes modernes) s'ancrait parfaitement dans l'orientation scientifique du CES. En cela, Lefebvre témoigne que, dans les années 1940 et 1950, «les apports théoriques hérités des durkheimiens ne laissent pas d'être des références utiles, voire indispensable», mais que ce «legs n'est pas toujours clairement accepté et revendiqué» [Marcel 2001 : 306].

Reste donc un paradoxe : celui qui est souvent considéré comme un penseur hors norme s'avère être en réalité un des acteurs de la consolidation institutionnelle de la sociologie française. Sans doute parce qu'à partir de Nanterre (en 1965), de ses publications qui suivent *Le droit à la ville*, ainsi que de leur réception américaine, il «devient» véritablement Henri Lefebvre, intellectuel dont l'aura relègue à l'arrière-plan ses premières tentatives pour faire carrière. Voilà pourquoi, «le travail de reconstitution des autofigurations d'un auteur» [Feuerhahn et Rabault-Feuerhahn 2014 : 155] éclaire le contexte de la science sociale dans lequel il s'inscrit et à laquelle il participe. Le cas d'Henri Lefebvre n'est donc pas qu'un exemple de redéfinition de soi dans

une phase d'institutionnalisation disciplinaire. Il interroge de manière plus profonde la sociologie elle-même, telle qu'elle se pensait et se pratiquait au mitan du xx<sup>e</sup> siècle.

Dylan Simon,  
géographe et historien, post-doctorant,  
équipe Épistémologie et histoire de la géographie,  
Géographie-cités (UMR 8504), Aubervilliers

## Bibliographie

- ALPHANDÉRY, Pierre et Yannick SENCÉBÉ**, 2009, «L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967)», *Études rurales* 183: 23-40.
- BOSCHETTI, Anna**, 1985, *Sartre et les temps modernes. Une entreprise intellectuelle*. Paris, Minuit («Le sens commun»).
- CHOLLEY, André**, 1948, «Géographie et Sociologie», *Cahiers internationaux de sociologie* 5: 3-20.
- DEBROUX, Josette**, 2004, «Une association pour "organiser" les études rurales. L'Association des ruralistes français», *L'Homme et la société* 154 (4): 199-222. — 2009, *Les «ruralistes» et les études rurales*. Paris, L'Harmattan («Logiques sociales»).
- DEULCEUX, Sandrine et Remi HESS**, 2009, *Henri Lefebvre. Vie, œuvres, concepts*. Paris, Ellipses («Les grands théoriciens»).
- ELDEN, Stuart et Adam David MORTON**, 2022, «From the rural to the urban and the production of space», in H. Lefebvre, *On the rural. Economy, sociology, geography*. Minneapolis, University of Minnesota Press: IX-XVII.
- FARIS, Robert**, 1947, «La sociologie américaine», in G. Gurvitch (dir.), *La sociologie au xx<sup>e</sup> siècle*. vol. 2, *Les études sociologiques dans les différents pays*. Paris, Presses universitaires de France: 546-568.
- FEUERHAHN, Wolf et Pascale RABAULT-FEUERHAHN**, 2014, «La philologie peut-elle s'exporter ? À propos de l'itinéraire identitaire et disciplinaire de Leo Spitzer», *Revue germanique internationale* 19: 155-177.
- GOONEWARDENA, KANISHKA, et al.**, (dir.), 2008, *Space, Difference, Everyday Life. Reading Henri Lefebvre*. Londres, Routledge.
- GOUARNÉ, Isabelle**, 2013, *L'introduction du marxisme en France. Philosoviétisme et sciences humaines. 1920-1939*. Rennes, Presses universitaires de Rennes («Histoire»).
- GURVITCH, Georges**, 1946, «La vocation actuelle de la sociologie», *Cahiers internationaux de sociologie* 1: 3-22. — 1963 (1950), *La vocation actuelle de la sociologie*, t. 1, *Vers une sociologie différentielle*. Paris, Presses universitaires de France («Bibliothèque de sociologie contemporaine»).

- HERVIEU, Bertrand et François PURSEIGLE**, 2013, *Sociologie des mondes agricoles*. Paris, Armand Colin (« Collection U »).
- HESS, Remi**, 1988, *Henri Lefebvre et l'aventure du siècle*. Paris, Métailié.
- HIRSCH, Thomas**, 2016, *Le temps des sociétés. D'Émile Durkheim à Marc Bloch*. Paris, Éditions de l'EHESS (« En temps & lieux »).  
— 2020, « Vers un “nouvel Adam” ? L'enthousiasme savant de la Libération et les sciences humaines (1944-1948) », *Revue d'histoire des sciences humaines* 37 : 235-258.
- JOLY, Marc**, 2012, *Devenir Norbert Elias. Histoire croisée d'un processus de reconnaissance scientifique : la réception française*. Paris, Fayard (« Histoire de la pensée »).
- KAPLAN, Jacob, Gabriel LE BRAS et Émile-G. LÉONARD**, 1948, *La société française contemporaine*. Université de Paris, Institut d'études politiques 1947-1948. Paris, les Cours de droits, vol. 1.
- LAMY, Jérôme**, 2017, « Le grand remembrement. La sociologie des savoirs ruraux depuis les années 1950 », *Zilsel* 1 (1) : 263-291.
- LEFEBVRE, Henri**, 1948, « Marxisme et sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie* 4 : 48-74.  
— 1949, « Problèmes de sociologie rurale. La communauté paysanne et ses problèmes historico-sociologiques », *Cahiers internationaux de sociologie* 6 : 78-100.  
— 1951, « Les classes sociales dans les campagnes. La Toscane et la “mezzadria classica” », *Cahiers internationaux de sociologie* 10 : 70-93.  
— 1953a, « Perspectives de la sociologie rurale », *Cahiers internationaux de sociologie* 14 : 122-140.  
— 1953b, « Intervention du Cercle des sociologues, présentée par Henri Lefebvre », *La Nouvelle Critique* 45, avril-mai : 247-250.  
— 1954a, *Les communautés paysannes pyrénéennes : origine, développement, déclin. Études de sociologie historique*. Thèse de doctorat ès lettres (principale). Paris, Université de Paris.  
— 1954b, *Une république pastorale : la vallée de Campan, organisation, vie et histoire d'une communauté pyrénéenne. Textes et documents accompagnés de commentaires et d'une étude de sociologie historique*. Thèse de doctorat ès lettres (secondaire). Paris, Université de Paris.  
— 1970, *Du rural à l'urbain*. Paris, Anthropos.
- LÉNINE, Vladimir**, 1938, *Cahiers sur la dialectique de Hegel*. Traduit du russe par H. Lefebvre et N. Guterman. Paris, Gallimard.
- LE MOULLEC-RIEU, Aude**, 2018, « Les Œuvres de Marx dans la “Bibliothèque de la Pléiade” : une consécration paradoxale », in J.-N. Ducange et A. Burlaud (dir.), *Marx, une passion française*. Paris, La Découverte (« Recherche ») : 134-143.
- LE ROULLEY, Simon**, 2021, *Introduction à la sociologie d'Henri Lefebvre*. Lormont, Le Bord de l'eau.
- MARCEL, Jean-Christophe**, 2001, *Le durkheimisme dans l'entre-deux-guerres*. Paris, PUF (« Sociologie d'aujourd'hui »).
- MARX, Karl**, 1934, *Morceaux choisis*. Introduction par Henri Lefebvre et Norbert Guterman. Paris, Gallimard.

- 1948, *Pages choisies pour une éthique socialiste*. Textes réunis, traduits et annotés, précédés d'une introduction à l'éthique marxienne par Maximilien Rubel. Paris, Marcel Rivière et Cie.
- MAUSS, Marcel**, 1935,  
« Les techniques du corps », *Journal de psychologie normale et pathologique* 32 : 271-293.
- PAILLARD, Bernard, Jean-François SIMON et Laurent LE GALL (dir.)**, 2010, *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*. Rennes, Presses universitaires de Rennes (« Histoire »).
- PAQUOT, Thierry**, 2009,  
« Redécouvrir Henri Lefebvre », *Rue Descartes* 63 (1) : 8-16.
- RACINE, Nicole**, 1963,  
*Les écrivains communistes en France, 1920-1936*. Thèse de doctorat en histoire. Paris, Institut d'études politiques de Paris.
- ROGERS, Susan Carol**, 1995, « Natural histories: the rise and fall of French rural studies », *French historical studies* 19 : 381-397.
- SIMIAND, François**, 1906-1909,  
« Compte rendu de Demangeon, Blanchard, Vallaux, Vacher et Sion », *L'Année sociologique* 11 : 723-732.
- SIMON, Dylan**, 2018,  
« Sous le phare durkheimien. La sociologie française au prisme du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Genèses* 113 : 169-192.  
— 2019, « La sociologie en débat. Sur la soutenances de thèse de Chombart de Lauwe », *Revue d'histoire des sciences humaines* 34 : 261-281.
- SHIELDS, Rob**, 1999,  
*Lefebvre, love and struggle. Spatial dialectics*. Londres, Routledge.
- STANEK, Łukasz**, 2011,  
*Henri Lefebvre on space. Architecture, urban research, and the production of theory*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- STOETZEL, Jean**, 1991 (1946),  
« L'esprit de la sociologie contemporaine », *Revue française de sociologie* 32 (3) : 443-446.
- TOPALOV, Christian**, 2008,  
« Sociologie d'un étiquetage scientifique : urban sociology. (Chicago, 1925) », *L'Année sociologique* 58 (1) : 203-234.  
— 2015, *Histoires d'enquêtes. Londres, Paris, Chicago (1880-1930)*. Paris, Classiques Garnier.
- WEBER, Florence**, 2009,  
« Marcel Maget, le folklore et la Corporation paysanne : Archiver, publier, enquêter de 1935 à 1944 », in J. Christophe, *et al.*, (dir.), *Du folklore à l'ethnologie*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme : 231-253.
- ZNANIECKI, Eileen Markley**, 1947,  
« Sociologie polonaise », in G. Gurvitch (dir.), *La sociologie au xx<sup>e</sup> siècle*, vol. 2, *Les études sociologiques dans les différents pays*. Paris, Presses universitaires de France : 704-718.

## Résumé

*Devenir Henri Lefebvre .*

*Enjeux d'une reconnaissance scientifique en sociologie rurale (années 1940-1950)*

À partir d'archives jusque-là inexploitées, le présent article montre comment la carrière scientifique d'Henri Lefebvre (1901-1991) s'est construite dans les années 1940 et 1950 ; comment précisément le sociologue a tenté d'acquérir une compétence et une autorité en sociologie rurale. L'auteur discute les positions théoriques de Lefebvre et analyse sa trajectoire savante. Il examine autant les processus de légitimation – participation au Centre d'études sociologiques, investissement en sociologie rurale, soutenance de thèses de doctorat ès lettres – que les difficultés rencontrées pour obtenir cette reconnaissance.

**Mots-clés:** Georges Gurvitch, Henri Lefebvre, doctorat, institutionnalisation, légitimation, sciences, sociologie, soutenance.

## Abstract

*Becoming Henri Lefebvre.*

*Issues of academic recognition in rural sociology (1940s-1950s)*

Drawing on hitherto unexplored archives, this article shows how Henri Lefebvre (1901-1991) built his academic career in the 1940s and 1950s. In particular, it traces how the sociologist tried to develop his expertise and gain authority in rural sociology. By discussing Lefebvre's theoretical positions and analysing his academic trajectory, it examines both processes of legitimisation – joining the Centre d'études sociologiques, dedicating his research to rural sociology, defending his doctoral thesis – and the difficulties the sociologist encountered to gain recognition.

**Keywords:** Georges Gurvitch, Henri Lefebvre, doctorate, institutionalization, recognition, social sciences, sociology, dissertation defence.